
1-LES GRANDS LACS

Situation actuelle : Localisation : Loverval, commune de Gerpinnes.

- Superficie : Etang amont : 0,6ha - Etang aval : 1,29ha
- Propriétaire : Ville de Charleroi.
- Gestion : Régie Communale Autonome de Charleroi.
- Utilisation : Les lacs ont une fonction purement récréative. De nombreux aménagements ont été faits à proximité pour attirer les promeneurs, amoureux de la nature, joggeurs et touristes (terrains de tennis, minigolf, plaine de jeux pour enfants, piscines en plein air,...). En outre, les lacs sont ponctuellement le lieu de festivités (Fête autour de la pêche, Astrid Bowl,...).

Histoire des grands lacs

Les lacs artificiels de Loverval alimentés par le ruisseau du Fond des Haies furent aménagés au début des années 1920 dans un but de délasserment. Très vite, ils sont prisés par les ouvriers et employés de la région qui y passent régulièrement leur dimanche. La vallée boisée et profonde donne un air ardennais au site qui se trouve à seulement 4 km du centre industriel carolorégien.

Dès le début du 20ème siècle, Loverval est un lieu de promenade et de délasserment pour la bourgeoisie grâce à ses bois et sa laiterie.

L'arrivée du tramway n°9 à partir du 29 novembre 1911 contribuera à rendre le site plus accessible aux classes laborieuses. Très vite, les lacs sont aménagés en plan d'eau pour pêcheurs, en bassin de natation de plein air et en plan de loisirs aquatiques.

Dans les années 1920, le Comte de Mérode, propriétaire du site, revend progressivement son domaine. Ces terres boisées se transforment petit à petit en lotissements.

Le style architectural est l'Art déco. La Belgique est en pleine expansion coloniale (Congo, Rwanda et Burundi, anciennes colonies allemandes, devenue protectorat belge).

Certaines familles de colons, issues de Loverval et Charleroi, investissent dans la construction de villas autour des lacs, dotant les façades d'ornements coloniaux.

Les lacs sont baptisés les « Grands lacs » en souvenir de ces grandes étendues d'eau d'Afrique Centrale qui baignent la colonie et les protectorats.

Dans les années 1950, la commune de Loverval revend les lacs et les terrains avoisinants à la commune de Marcinelle permettant à cette dernière de créer son grand centre de délasserment (centre Leburton, devenu quelques années plus tard le Centre de délasserment de Marcinelle). La piscine en plein air, de dimension presque olympique, voit le jour dans les années 1970.

Sources

- *Laurent Doucy professeur d'Histoire -Géographie. Institut Notre-Dame de Loverval*
- *Propos recueillis auprès d'anciens lovervalois entre 1995 et 2015.*
- *Propos recueillis auprès d'Eddy Piron, journaliste. Ramdam Musique.*
- *Communes de Belgique, Hasquin Hervé, Editions du Crédit Communal, 1980.*
- *Au gré de l'Eau, Pascale SOMVILLE, travail de fin d'étude pour l'obtention du certificat de guide-nature aux Cours Industriels et Commerciaux de Couillet, 2007-2008.*
- « *Son histoire écrite par ses habitants, Loverval, Terre des Bois et des Eaux* ». (1980)

2-LE RUISSEAU DU FOND DES HAIES

Descriptif du cours d'eau

Le ruisseau du Fond des haies ou « Ry d'Haies » est un cours d'eau présentant deux visages, l'un forestier dans sa partie amont (4km) ; l'autre urbain et vouté dans sa partie aval (2,8km). A proximité de l'étang aval des grands lacs, le cours d'eau devient souterrain (enterré) pour réapparaître à sa confluence avec la Sambre. Sur son trajet, plusieurs affluents viennent se jeter dans le ruisseau du Fond des Haies.

On peut citer successivement de l'amont vers l'aval :

- Ruisseau du Bultia – cours d'eau non classé.
- Ruisseau des Warchissaux – cours d'eau non classé.
- Ruisseau non nommé (référence : « 0 ») – cours d'eau non classé.
- Ruisseau de la Ferrée – cours d'eau non classé.
- Ruisseau non nommé (référence : 381481) – cours d'eau non classé.
- Ruisseau non nommé (référence : 381572) ou ruisseau des templiers pour les locaux – cours d'eau non classé.
- Ruisseau non nommé (référence : 381592) – cours d'eau non classé.
- Ruisseau de Saint-Hubert – cours d'eau de 2ème catégorie.

Le ruisseau du Fond des Haies prend sa source au lieu-dit le Bultia à Nalinnes (commune d'Ham-sur-Heure – Nalinnes). Au fil de son cours, le ruisseau définit la frontière entre la commune d'Ham-sur-Heure et la commune de Gerpennes dans un premier temps, puis entre la commune de Gerpennes et la commune de Charleroi dans un deuxième temps. Lors de son passage en souterrain, le cours d'eau passe intégralement sur le territoire de la commune de Charleroi jusqu'à son embouchure dans la Sambre à Couillet.

La gestion du ruisseau du Fond des Haies est sous la responsabilité de la Province de Hainaut. En Wallonie, les cours d'eau wallons sont répartis en catégories en fonction de leur navigabilité, de la taille de leur bassin d'alimentation et en fonction des limites des anciennes communes.

Le gestionnaire du cours d'eau est responsable du lit du cours d'eau, de ses berges et de leur contenu.

Le ruisseau du Fond des Haies présente la caractéristique d'avoir plusieurs résurgences dans son lit ; cela signifie que le cours d'eau disparaît à un moment donné de son lit pour réapparaître plusieurs dizaines de mètres en aval dans ce même lit. Ce phénomène exceptionnel lié à la présence d'un site karstique situé à proximité sera développé dans une station suivante ([Station 6 – La résurgence du ruisseau](#)).

Au point de vue de la qualité du cours d'eau, il n'existe pas de station d'analyse sur ce cours d'eau. On ne peut donc pas donner d'information précise quant à la qualité de l'eau. Selon les riverains, la construction de la station d'épuration de l'IGRETEC située rue du Courtillonnet a permis une nette amélioration de la qualité du ruisseau. Auparavant, les habitations limitrophes de Nalinnes et de Loverval rejetaient leurs eaux usées dans le ruisseau. Le fonctionnement et les caractéristiques spécifiques de la station d'épuration seront développés dans une station suivante (Station 7 – La station d'épuration).

Sources

- *Jérémie Benoit, coordinateur – adjoint du Contrat de Rivière Sambre et Affluents.*
- *Walonmap, interface cartographique du Service Public de Wallonie.*
- *Livret « Droits et devoirs du riverain », non publié par le Contrat de Rivière Sambre & Affluents*

3-ZONES HUMIDES

Qu'entend-on par zone humide ?

« De manière générale, les zones humides sont des bords de cours d'eau, des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est statique ou courante. » (Arrêté de l'Exécutif régional Wallon du 8 juin 1989)

On parle aussi de zones où la nappe phréatique est suffisamment proche de la surface pour modifier la végétation qui y pousse.

La diminution de ces zones humides est un constat, mais les causes sont multiples car le manque de connaissance et leur mauvaise réputation font de ces endroits des zones menacées par l'action de l'homme (urbanisation, agriculture, intensive, artificialisation des cours d'eau, etc.), le reboisement naturel, le climat et d'autres facteurs. Cependant, lorsque la valeur écologique et scientifique d'une zone humide est reconnue par le Gouvernement, on parle alors de zone humide d'intérêt biologique, ce statut lui offre une protection.

Quels sont les services rendus par une zone humide ?

1. Les zones humides sont importantes pour la conservation de la biodiversité car :

- Elles abritent des espèces (oiseaux, amphibiens, insectes, mammifères, ...) spécifiques à ces habitats en leur fournissant des aliments, un lieu de reproduction et un refuge. Ces espèces peuvent être rares et protégées. Elles constituent un élément du maillage écologique (permet d'éviter l'isolement d'une population et donc un meilleur brassage génétique).

2. Les zones humides jouent un rôle dans la gestion de l'eau :

- Elles régulent les régimes hydrologiques, comme une éponge, elles absorbent momentanément l'excès d'eau de pluie pour le restituer progressivement lors des périodes de sécheresse. En bord de rivières, elles atténuent donc les crues constituant un moyen de lutte contre les inondations. La tendance actuelle au niveau des gestionnaires de cours d'eau est donc de préserver ces zones.

- Elles favorisent l'infiltration vers les nappes souterraines. Elles contribuent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau car elles jouent un rôle de filtre physique (dépôts de sédiments, piégeage d'éléments toxiques, etc.) et de filtre biologique (en assimilant les nitrates par les racines).

3. Les zones humides contribuent à atténuer les changements climatiques :

- Grâce à la photosynthèse de la végétation, les zones humides piègent 30 % du carbone dans les sols.

Quelles sont les espèces végétales rencontrées ?

Un certain nombre d'espèces végétales apprécient les suintements d'eau et donc poussent à proximité des cours d'eau ou de suintement de la nappe phréatique. Nous pouvons donc retrouver la dorine (à feuilles opposées et à feuilles alternes) et la prêle des bois.

Nous croiserons aussi des plantes aquatiques telles que la cardamine, le cresson de fontaine, la véronique, le cresson de cheval.

Le long du cours d'eau, nous retrouvons comme espèce ligneuse l'aulne glutineux qui affectionne les milieux humides.

Au niveau des chemins, nous pouvons rencontrer des espèces des sentiers forestiers qui apprécient ce milieu semi-ouvert : lysimaque des bois, alliaire commune, lierre terrestre, géranium Herbe à Robert ...

4-RUINES DES TEMPLIERS

"Allons donc aux Timplis", comme disaient les anciens, en branlant la tête, ceux-là mêmes qui racontaient de si curieuses histoires aux petites enfants, le soir, à la chandelle, quand la télévision n'existait pas.

Ainsi, cette légende qui évoque la "gatte d'or", ou celle de la gardienne du trésor ou encore celle du Trou aux liards qui font penser au puits que des ouvriers auraient creusé au milieu des ruines dans l'espoir d'y trouver la fortune.

Le site attribué aux Templiers se situe dans le "Bois des Priesse" (ou du Prêtre, ou encore "Bois du Prince"), juste à la limite des anciennes communes de Loverval et Marcinelle. Avant la Révolution française, il se trouvait sur le territoire de la Principauté de Liège, comme le rappellent encore deux bornes datées de 1667, au pied de la colline. Une de ces bornes porte la figuration d'une croix monumentale avec le monogramme M.H. de l'Evêque de Liège, Maximilien-Henri (de Bavière)

Les ruines, telles que nous pouvons les voir, ont été fouillées et partiellement reconstituées par plusieurs équipes d'archéologues amateurs entre les années 1960 et 1980. Le chantier fut entrepris dès 1961 par Arnold BAUM qui publia le résultat de ses recherches dans "Archéos" (5 numéros parus). Il fut continué ensuite en 1974 par Roland HENSENS qui publia dans la revue du CHAM (Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Marcinelle).

Comment ces ruines se présentent-elles à présent ?

Un mur de clôture de 150 mètres sur 75 environ englobe une chapelle romane et son annexe, une salle d'habitation avec cuisine, atelier, entrepôt, cave et escalier. Tous ces bâtiments furent incendiés et pillés. Des débris, on a retiré divers fragments de vaisselle qui furent patiemment reconstitués et se trouvent au musée communal de Marcinelle, des outils et armes en fer, des boucles et des bijoux en bronze, douze pièces de monnaie avec crois de Malte et ornements cabalistiques, un schiste vert manuscrit, plusieurs squelettes et une colonne torse en pierre provenant de la chapelle.

Les Templiers de Loverval ont-ils pour autant livré tous leurs secrets ? S'agit-il vraiment d'une commanderie, d'un simple ermitage ou d'une maladrerie de Templiers ? Nous manquons de documents écrits pour l'affirmer. C'était aussi l'avis de Monsieur Louis BERTAUX dans "Archéos N° 5" : "Il faudrait pousser plus loin les recherches d'archives" concluait-il, après avoir fait lui-même le point sur la question.

Le texte ci-dessus est extrait du livre "Loverval, terre des bois et des eaux"

(Ouvrage collectif écrit par ses habitants.) Publié en 1980.

L'ouvrage est épuisé, mais est consultable à la bibliothèque.

CONTESTATION D'UN RAPPORT DU CERCLE D'HISTOIRE DE MARCINELLE LE MYSTERE DES TEMPLIERS PERSISTE (Le Soir - Mercredi 28 août 1991)

La vérité historique ressemble parfois à une gifle. C'est un peu comme ça que les Templiers ont ressenti les conclusions archéologiques du cercle d'Histoire de Marcinelle qui rejetait catégoriquement l'hypothèse qu'ils avaient émise selon laquelle les ruines du même nom, perdues dans les bois de Loverval, auraient servi de relais ou de maladrerie aux frères de l'Ordre, à la fin du XIIIe siècle. Face à ce

rejet, les «chevaliers» du Temple ont donc décidé d'engager ce que on pourrait qualifier de croisade contre le rapport de fouilles «hérétique»...

Petite parenthèse historique explicative avant de les suivre sur ce chemin délicat. Parmi les ordres militaires et religieux qui apparurent peu après la fondation du royaume de Jerusalem, celui du Temple - créé en 1118 par Hugues de Payens - s'était fixé pour objectif de protéger les pèlerins qui se rendaient en Terre Sainte. Noble tâche pour les moines-chevaliers qui, assiégés par les Musulmans en 1291, furent battus et chassés du Proche-Orient.

De retour en France après un périple à Chypre et à Rhodes, les Templiers se virent intenter un procès par Philippe le Bel, inquiet de leurs richesses. Accusés en 1307 d'hérésie et de vice, ils furent condamnés à mort par le pape Clément V qui ordonna par la suite leur excommunication. C'est seulement au début du XIXe siècle que l'ordre retrouva une existence officielle, s'inspirant d'un esprit de chevalerie remis au goût du jour.

Cela posé, on notera que les conclusions du cercle d'Histoire de Marcinelle ne datent pas d'hier: Les ruines qui sont enfouies dans les bois, à la limite de la commune de Loverval, ne devraient leur nom qu'au folklore et à la tradition populaire. Les Templiers ont eu beau mastiquer et mâchonner cette vérité historique, que le rapport de fouilles leur a rappelée voici quelque temps déjà, ils n'arrivent pas à la digérer. Tout simplement parce que cette fois, l'Ordre, à qui on reproche souvent d'entretenir le mystère pour lui-même, reste étranger à l'énigme.

Voilà des années que ses membres s'évertuent à le répéter: pourquoi chercher midi à quatorze heures? Il existe bien trop de coïncidences pour réfuter le fait que les Templiers aient jamais occupé le site. Primo: le nom, que l'on doit à la tradition populaire.

Comme on le dit vulgairement, il n'y a pas de fumée sans feu. Deux: la présence d'une chapelle et la position stratégique des batiments, qui surplombent la route et la rivière. Un intérêt à la fois militaire et religieux? Ça colle... Trois: la situation géographique de l'ermitage, à mi-chemin entre la commanderie de Bertransart, à Gerpinnes, et l'église de Loverval où se rassemblaient les moines-chevaliers.

C'est tellement limpide qu'on a envie d'y croire; et par ailleurs, personne n'avait jusque-là contesté la théorie de façon aussi radicale.

Seconde raison qui vaut aux «archéologues» de Marcinelle d'être pointés du doigt: l'absence de preuves et une obstination à repousser l'hypothèse des Templiers. Une théorie qui, force est de le reconnaître, servait particulièrement bien le «génie» à facettes multiples des ancêtres et flattait dès lors l'orgueil de toute la descendance...

Et de poursuivre la critique: suppositions, lorsque le cercle d'Histoire avance que la légende est allée plus loin que la réalité; facile de dire que les accusations de vie dissolue et de sorcellerie, dont notre ordre fut taxé au XIVe siècle, se fixèrent à ces ruines mystérieuses à une époque où les sociétés secrètes étaient à la mode. Et tout cela pour conclure qu'il ne pourrait s'agir que d'un habitat rural ou d'une dépendance abbatiale.

D'autre part, si le rapport archéologique se base sur certains documents datant de 1878, qui révèlent l'existence et la découverte du site bien avant 1961 - les fouilles ont commencé à cette époque -, il repousse en revanche les considérations de l'auteur, Clement Lyon, faisant référence à une occupation templière. Une conception assez personnelle du Moyen Age (qui se manifeste d'ailleurs d'un bout à l'autre des conclusions) pourrait se trouver à l'origine de ce choix, commentent les Templiers, qui, s'ils partagent toujours la même théorie que Clément Lyon, se gardent bien du «Romantisme» évoqué dans le rapport.

Quelle religion se faire dès lors? Les fouilles ont permis de retrouver une collection de monnaies frappées aux XIIe et XIIIes siècles ainsi que des ossements datant de la même époque. Mais le site garde son secret

et la question de savoir qui l'occupa reste posée. Sachez enfin que lors de la journée du patrimoine, le 15 septembre prochain, des visites guidées des lieux (ils se trouvent sur les terres du centre de délasserment) seront organisées.

De quoi se replonger dans ce qu'il serait convenu d'appeler... le mystère des Templiers.

DIDIER ALBIN

A quoi correspondent les ruines du XIIe siècle qui hantent les bois de Loverval ?

(La Dernière Heure - 9 juillet 2001)

MARCINELLE

Il faut s'aventurer dans les bois pour trouver cet étrange ensemble de ruines, qui se situe à la limite entre les communes de Marcinelle (Charleroi) et Loverval (Gerpinnes). Car bien que ces bois soient sillonnés de nombre de chemins de promenade dépendant du Centre de délasserment de Marcinelle, les ruines ne sont pas indiquées. Autant dire que seuls ceux qui les connaissent s'y rendent encore. Les enfants pour y trouver des émotions et du rêve, les parents pour se pencher avec perplexité sur les quelques pierres encore debout à cet endroit.

C'est que l'on se perd encore en conjectures quant à l'emploi de l'endroit. Situé sur un éperon rocheux, au bord d'un chemin séculaire longeant le ruisseau, l'endroit n'était pas mal situé. On y a par ailleurs retrouvé des gargouilles, des colonnes torsadées, des armes et... une plaque de schiste couverte d'inscriptions mystérieuses.

Deux légendes se rapportent à cet endroit. La première, la plus répandue, veut qu'il s'agisse d'un repère ou des templiers (ou des brigands se faisant passer pour tels) se réfugiaient après avoir commis les pires larcins dans la région. L'on dit même qu'il leur était courant d'enlever des jeunes filles, qu'ils séquestraient ensuite... C'est après l'un de ces rapt que les villageois se seraient soulevés et seraient montés à l'assaut du château qu'ils auraient détruit. Si la présence de templiers est attestée dans la région, une importante commanderie étant d'ailleurs installée à Bitronsart (aujourd'hui Bertransart) au bout du chemin qui passe à l'aplomb du pic rocheux, et si l'on sait le penchant des moines-soldats pour les choses de la vie, l'explication correspond mal à la disposition des lieux, avec son jardin, sa chapelle et ses cellules. Une autre légende veut que ce soit là qu'ait été enfermée un temps la mère de l'empereur Charlemagne, Jeanne de Castille, qui perdit la raison suite aux nombreuses incartades de son époux Philippe Le Beau. Elle fut baptisée Jeanne La Folle et fut enfermée aux Pays-Bas, en Espagne et peut-être donc dans le calme et le secret du Ry d'Haies.

Enfin, plus près de la vérité historique, il semble que les ruines de Loverval soient en définitive une obédience, c'est-à-dire une dépendance ou un relais de l'abbaye de Lobbes dont l'influence était forte dans les environs.

Une explication définitive et cartésienne paraît bien difficile, tant les ruines se sont dégradées et ont été pillées depuis un siècle et demi. Laissons alors libre cours à notre imagination, dans cet endroit par ailleurs fort beau, et imaginons la mère de l'empereur passer de longues après-midis au jardin, ou tremblons devant la fureur des habitants du lieu, las de voir leurs filles disparaître entre les mains des templiers.

Source

- « *Son histoire écrite par ses habitants, Loverval, Terre des Bois et des Eaux* ». (1980)

5-GROTTE DES SARASSINS

Les grottes des Sarrasins se situent à Loverval, à l'ouest de l'entité de Gerpinnes, sur le versant Est de la vallée du ruisseau du Fond des Haies, dans un resserrement de parois rocheuses, à hauteur des résurgences.

Géologie

Ces grottes sont un site karstique composé de quatre cavités naturelles situées une quinzaine de mètres au-dessus du niveau actuel du ruisseau du Fond des Haies. La caverne exposée au Nord-Ouest est précédée d'un cône de déjection (amas de débris transportés par les eaux) et surmontée d'un surprenant bloc rocheux en suspens. L'orifice porte des traces d'érosion hydraulique.

Le réseau intérieur comprend plusieurs salles avec diaclase (roches fendues), chatière (passage étroit surbaissé), plancher stalagmitique (couche continue de calcite sur le sol d'une grotte, concrétions (agrégation de matières qui se solidifient, souvent en se cristallisant) et gours dépôt de calcite sur le pourtour d'une surface d'eau plus ou moins vaste, formant un barrage naturel).

Les formes de corrosion observées à l'intérieur des cavités, et spécialement les coups de gouges (photo 3) à l'entrée de celles-ci, permettent de démontrer le sens de l'écoulement de l'eau vers l'extérieur. Ces différentes amorces de réseaux souterrains étagées les unes par rapport aux autres ont des niveaux de résurgences fossiles remontant à une époque où le niveau du ruisseau des Haies était nettement plus haut.

Légende

« Au 19^{ème} siècle, lors des longues veillées d'hiver, nos ancêtres se racontaient ces histoires de petits hommes des grottes qui ne se montraient qu'accidentellement aux gens de la contrée. Si le soir, on déposait son linge sale ou de vieilles chaussures auprès de leurs sombres demeures, on pouvait aller les reprendre le lendemain au même endroit l'un lavé, les autres parfaitement raccomodés. » (Clément Lyon 1875).

Sarrasins, lutins, nutons, la tradition populaire en nos contrées est riche de ces appellations. Le terme « Sarrasin », à l'origine, désigne les musulmans d'Espagne, de Syrie et d'Afrique. Ce terme est devenu dans le langage populaire synonyme de païen et d'infidèle.

Les légendes confinent les Sarrasins dans des rochers creux ou des grottes. Ils sont des êtres étranges à l'aspect tantôt repoussant (gnomes), tantôt sympathique (lutins, farfadets, nutons, génies).

On trouve l'appellation « sarrasin » dans toute la Wallonie. Dans le Grand Charleroi, le terme a désigné des édifices anciens : un château à Montignies-sur-Sambre, un prieuré à Jumet, une enceinte à Gilly, un monticule à Ransart.

Fouilles

Des fouilles ont été entreprises en premier lieu en 1963 par 3 spéléologues amateurs, Guy Lorent, Tony, Remels et André Massinon ; tout 3 issus du Club d'Archéologie et de Spéléologie de Marcinelle.

Curieux défi (en quoi est-ce un défi ?) alors que toutes les grottes ont été découvertes au 19ème siècle. Et pourtant, les fouilles révèlent l'existence d'une faune quaternaire (ours des cavernes, mammouth,...) et d'une occupation au paléolithique supérieur. En effet, il semblerait que la grotte ait servi d'abri aux chasseurs de rennes. On y a découvert des silex taillés, des restes de repas, une dent de rhinocéros. Malheureusement, l'entreprise est victime de son succès ; des fouilleurs clandestins visitant régulièrement les lieux avec comme conséquences notamment les bris de stalactites. En outre, la maladie et le décès d'un des spéléologues André Massinon, interrompent les découvertes.

Mais ce n'est que partie remise. En 1978, c'est Philippe Doumont de l'équipe de Guy Lorent qui découvre le coeur de la grotte. Après un effondrement de la voûte laissant apparaître une crevasse dans le plafond, c'est le spectacle d'un nouveau réseau de magnifiques concrétions qui portera le nom de Massinon en l'honneur du membre de la première équipe décédé.

« C'est dans un silence total et recueilli que nous avons contemplé tant de beauté. Echappant quelques instants à toute donnée temporelle, nous avons dignement apprécié les caprices de cette nature restée inviolée des regards humains, depuis des millénaires » raconte Guy Lorent à l'époque.

Faune

Contrairement aux idées reçues, il y a de la vie dans ces milieux considérés comme extrêmes. On peut retrouver dans ces grottes des gastéropodes, des arachnides ainsi que des chauves-souris.

Classement des grottes

Les grottes des Sarrasins sont classées à deux niveaux selon les critères de la région wallonne.

- statut CSIS (Cavité souterraine d'Intérêt Scientifique) vu la présence du vespertilion à moustaches et les richesses écologiques du site.
- statut SGIB (Site de Grand Intérêt Biologique) vu la présence du vespertilion à moustaches.

Sources

- « Au gré de l'Eau », travail de fin d'étude de Mme Pascale Somville dans le but de l'obtention du titre de guide-nature.
- biodiversite.wallonie.be/
- « *Son histoire écrite par ses habitants, Loverval, Terre des Bois et des Eaux* ». (1980)
- *Guy LORENT - Paléo Contact n° 2 – Grotte des Sarrasins (1979) - A.S.A.R. (Association de Spéléologie, d'Alpinisme et de Recherche)*
- *Robert FOURNEAU : Les phénomènes karstiques de la région Marcinelle-Loverval - Extrait des Annales de la Société Géologique de Belgique (novembre 1968)*

6-RESURGENCE DU RUISSEAU

Le ruisseau du Fond des Haies présente à proximité des grottes des Sarrasins plusieurs résurgences. Ce phénomène consiste en la réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, de l'eau d'un ou plusieurs cours d'eau absorbés en amont par des cavités souterraines.

Les résurgences du ruisseau du Fond des Haies correspondent également au niveau d'exurgence (source) de la nappe phréatique.

Une partie des eaux du ruisseau de la Ferrée (affluent en surface du ruisseau du Fond des Haies) réapparaît ainsi sous forme de résurgence avant les grottes des Sarrasins. Après ces grottes, le substrat du lit du cours d'eau devient imperméable avec l'apparition de schistes gréseux et il n'y a donc plus d'échanges d'eau entre la surface et le sous-sol.

Les cavités souterraines accueillant l'eau ont été créées au fil des siècles par l'action de l'eau, d'une part, en s'infiltrant dans les nombreuses fissures de la roche calcaire composant le lit du cours d'eau et, d'autre part, en dissolvant cette roche calcaire par réaction chimique (combinaison de l'eau et de l'air produisant de l'acide carbonique).

Sources

- « Son histoire écrite par ses habitants, Loverval, Terre des Bois et des Eaux ». (1980)

7-LE BORGNERY

Le site du Borgnery étend ses pelouses au milieu des bois. Les flancs de l'ancienne carrière de calcaire recouverts de végétation, quelques rangées de sapins confèrent à l'endroit intimité et rassurance.

Les promeneurs du dimanche en quête de calme y déballent leur pique-nique. L'envie vient vite de se coucher dans l'herbe et de fermer les yeux. Les rochers amnésiques invitent même à l'escalade, et si on lui tourne le dos, on peut très bien ne plus voir le monument fleuri.

Et pourtant, ce lieu est chargé d'histoire.

1942, Le M.N.B., Mouvement National Belge, est un groupe de résistants très actifs dans la région. Albert Loza, ingénieur-technicien, habitant à Lodelinsart, est adjoint du chef provincial du M.N.B., matricule H.2. Il assure aussi la distribution d'une feuille clandestine : « La Voix des Belge ». Il est arrêté suite à une dénonciation le 18 mai 1942 à l'Université du Travail où il enseigne, en plein cours. Celle-ci aurait rapporté à son auteur une somme de 150.000 francs. Il est fusillé le 29 juillet 1942 à 5h00 du matin. Quelques-uns de ses élèves, qu'il avait « recrutés », sont arrêtés en même temps que lui. Ils seront condamnés à des peines allant de 2 à 15 ans.

Henry Wyers, employé des Régies à Jumet, actuaire du M.N.B., matricule X.30, est arrêté le 21 mai 1942, son procès a lieu le 1er octobre 1942, il sera fusillé le 15 décembre 1942 à 8h00.

Au même endroit, d'autres condamnés ont été fusillés et particulièrement des otages de Teugels, alors bourgmestre rexiste de Charleroi.

Depuis 1946, le dernier dimanche de juillet, une délégation du M.N.B. se rend en pèlerinage à la carrière, aujourd'hui désaffectée, afin de leur rendre hommage. En 1955, une croix a été dressée à l'endroit présumé de l'exécution.

En 1960, à l'initiative des prisonniers politiques, a été érigé un monument : une base en moellons provenant de la carrière et un poteau planté en son milieu, des plaques de marbres portent le nom des mouvements dont des membres ont été exécutés.

Une commémoration a lieu chaque 3ème dimanche de septembre.

Sources

- Micheline Dufert
- « Au gré de l'Eau », travail de fin d'étude de Mme Pascale Somville dans le but de l'obtention du titre de guide-nature.

8-LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration de Loverval-Haies, d'une capacité de 3.300 EH (Equivalents Habitants) a été construite en 2006. Elle est destinée à traiter les eaux usées urbaines résiduaires (dites eaux usées domestiques) du sous bassin-hydrographique du ruisseau des Haies, c'est-à-dire des entités de Loverval, de Nalinnes, de Gerpinnes et de l'extrémité sud de Charleroi. Elle traite en moyenne 35.000 m³ par an.

La station comprend un poste de dégrillage, un bassin de pompage des eaux usées faisant également office de bassin d'orage (300 m³), un bassin de dessablage, une filière de traitement biologique de la pollution carbonée par boues activées, une décantation secondaire (clarificateur) et une unité de traitement de l'air par biofiltre pour réduire les nuisances olfactives.

Le dégrillage consiste à débarrasser les eaux usées de éléments les plus grossiers, tels que les déchets végétaux, les plastiques, lingettes, canettes, etc.

Le dessablage a pour but d'extraire les graviers, sables et particules minérales plus ou moins fines de façon à éviter les dépôts dans l'ouvrage en aval et de protéger les équipements de l'abrasion.

Le traitement biologique reproduit de manière intensive l'autoépuration des milieux naturels. Ce sont les micro-organismes naturellement présents dans les eaux usées qui vont dégrader la pollution carbonée. Un apport contrôlé en oxygène est nécessaire pour le développement de ces micro-organismes.

La dernière étape du processus épuratoire se déroule dans le clarificateur. Par un processus de décantation, les eaux épurées sont séparées des micro-organismes biologiques qui forment les boues d'épuration.

Les eaux épurées sont rejetées dans le ruisseau des Haies.

Les boues d'épuration sont en partie réinjectées en début de traitement et en partie soutirées en vue d'une évacuation à l'extérieur du site.

Les eaux de sortie sont analysées régulièrement et répondent à des normes très strictes.

Le fonctionnement de la station est assuré en permanence de manière automatique (24h/24h). Il faut compter environ 24h pour que l'eau entrante soit épurée avant d'être rejetée dans le milieu naturel.

Quelques chiffres

Les eaux à traiter

Charge nominale	3.300 EH
Débit temps sec	33 m ³ /h
Débit maximum traité	99 m ³ /h
Charge journalière maximale :	
Demande biochimique en oxygène à 5 jours (DBO5)	198 kg O2/j
Matières en suspension (MES)	297 kg/j

La qualité des eaux traitées

Demande biochimique en oxygène à 5 jours (DBO5)	max 25 mg O2/l
Demande chimique en oxygène (DCO)	max 125 mg O2/l
Matières en suspension (MES)	max 35 mg/l
Température	max 30°C
pH	pHmin 6,5 et max 9

Les déchets produits

Boues d'épuration	26 tonnes de matières sèches par an
Refus de dégrillage	1 à 2 conteneurs de 1100 litres par an
Sables de dessablage	Environ 500 kg par an

9-TILLEUL CAPART

La rue de la Jonquière, le joli nom que voilà !

Entre le n° 21 et 23 se dresse fièrement un arbre au milieu du chemin du lotissement dis «Pachy Manesse».

C'est un tilleul, l'arbre de Monsieur Cappart, illustre personnage de Loverval, architecte paysagiste de profession. Il tenait tant à cet arbre que lors du tracé de la rue, le 5 avril 1965, il prit soin de construire celle-ci autour du tilleul.

Cet arbre a aujourd'hui, d'après les agents de la DNF, plus de 175 ans. La majorité des habitants de la rue et du quartier souhaite garder et protéger cet arbre sain et centenaire qui fait partie de notre patrimoine environnemental. Il est devenu depuis toutes ces années une curiosité de notre quartier. Sa position centrale dans l'entrée de la rue fait office de ralentisseur naturel ce qui contraint les automobilistes à ralentir.

L'endroit est réputé pour son calme et sa situation en bordure du bois.

Un avis de Pierre Giet, assistant au Service Public de Wallonie - Cellule "Arbres remarquables"

"Cet arbre n'est pas mentionné sur la liste communale des arbres remarquables de Gerpennes. Toutefois, par sa situation, son essence et son âge, il est de facto identifié comme arbre remarquable sur la base des dispositions de l'article 266 1 du CWATUP. Un ravalement tel que celui qui a été réalisé nécessite, à tout le moins, une demande de permis par les autorités communales auprès du fonctionnaire délégué à Charleroi."

10-CHALET NORVEGIEN

Propriété de la famille Capart, au pied de la rue de la Joncquière, la construction de ce chalet fut, à l'époque, un événement exceptionnel. C'était en 1908.

Le chalet fut monté en Norvège, puis démonté et acheminé par bateau jusqu'Anvers.

De là, il fut acheminé par fer jusqu'à la gare des Hauchies à Couillet, puis par charettes, jusqu'à destination.

Ce furent deux charpentiers norvégiens qui en effectuèrent le montage.

Le chalet porte le nom norvégien de "BORNENE'S HUS", ce qui signifie "La maison des enfants".

Source :

"Loverval, terre des bois et des eaux, 1980"

Le saviez-vous ?

Le frère de Léon Capart, le propriétaire du chalet, s'appelait Jean.

Jean Capart (1877 – 1947) était égyptologue, considéré comme le père de l'égyptologie belge et fut le conservateur en chef des Musées Royaux d'Art de l'Histoire de Bruxelles.

Hergé s'est inspiré de Jean Capart pour créer le professeur Bergamotte qui apparaît dans le diptyque des aventures de Tintin : « Les 7 Boules de cristal » et « Le Temple du Soleil ».

Le nom de la momie présente dans « Les 7 Boules de Cristal » (Rascar Capac) fait aussi penser au nom de l'illustre égyptologue.

11-CALVAIRE

Le Calvaire, dédié à saint Roch, fut construit en 1825 par un Lovervalois, le sieur Monard, suite à une épidémie de fièvre qui existait à l'époque à l'état endémique.

L'édifice fut restauré en 1878.

En 1960, suite à la modernisation et à l'élargissement de la voirie, le Calvaire du Try d'Haies fut menacé de disparition. Une pétition, lancée par Joseph Dufert, alors président du Conseil de Fabrique, permit sa reconstruction selon les souhaits de la communauté locale.

Le Calvaire, dont la porte est surmontée de « l'œil de Dieu », possédait jusque dans les années soixante, deux statues représentant la Vierge et saint Jean datant de la 1ère moitié du 16ème siècle. Il y avait également un Christ en plâtre de la fin du 19ème siècle.

Ces statues furent descendues à l'église saint Hubert pendant le temps des travaux de 1960.... et y sont toujours. D'autres statues, en plâtre, les ont remplacées.

12-FERME DU TRY D'HAIES

Si Loverval a gardé en son âme des racines villageoises, si le Try d'Haies est resté un quartier à nul autre pareil, vivant et convivial, c'est en grande partie grâce à cette ferme de la rue du Village.

Au coeur même de ces murs, on découvre une histoire liée aux gens. Une histoire simple, où de générations en générations, le travail tient lieu de religion.

Au 19ème siècle, nous dit-on, dans ces murs épais de la ferme, il y aurait eu classe de garçons. Malheureusement, on ne sait rien de plus de cet épisode scolaire.

En 1850, la propriété figure sur le Plan Popp, elle appartient aux Manesse. Ces derniers exerçaient la profession de débardeurs et transporteurs de bois.

En 1922, la ferme devient propriété de Guy Capart.

La ferme comportait à l'époque une seule pièce d'habitation. La poulie en façade est un vestige de ce que fut le fenil. "

Adelin Pierret ouvrit par la suite une épicerie rue Charon et céda l'exploitation.

Les Durant succédèrent aux Pierret pendant 2 ans. Puis s'installa la famille Quinzin.

C'était il y a 40 ans. " A l'époque, en 60', il y avait encore 3 ou 4 fermes au Try d'Haies, se souvient madame Quinzin,

La ferme Quinzin se développe et tourne avec ses 2 tracteurs sur 3 ha de terres.

En 1965, il y a trois magasins d'alimentation au Try d'Haies, (chez Juliette rue du Calvaire, chez Thone rue du Village et chez Adelin Pierret rue Charon), sans compter la boulangerie Coulon, quand Madame Quinzin ouvre sa boutique.

Les Quinzin deviennent propriétaires du bâtiment en Juin 97 et commencent les travaux de rénovation. Sans toucher à la silhouette de la bâtisse, on agrandi et rénove l'espace habitation. Une partie des étables est supprimée en raison d'une diminution volontaire du cheptel. La vieille toiture qui faisait tant pitié est remplacée et on procède au recouvrement de l'ingrate façade. Enfin, on déplace et inaugure une nouvelle boutique, plus vaste et qui propose un plus large assortiment de denrées.

Sources :

- Micheline Dufert et Francis Pourcel
- Tiré de l'article publié dans le Petit Lovervalois de Janvier 2000

13-ANCIENNE ECOLE COMMUNALE

C'est vers 1874, sous le mayorat du Comte Werner de Mérode, que fut bâtie l'école communale de Loverval (une classe, la maison de l'instituteur, une scène pour la distribution des prix au fond de la cour). François Bary était l'instituteur.

En 1907, Omer Coulon lui succède et, sous son impulsion, l'école acquiert une grande renommée.

Dans l'unique local dont il dispose, il instruit les garçons et les filles de Loverval, âgés de 6 à 12 ans et répartis en six classes.

En 1939 est créée la classe des filles (dans une pièce de la maison de l'instituteur) sous la direction de Madame Georgette Coulon, fille de l'instituteur.

En septembre 1945, Omer Coulon prend sa retraite. Son beau-fils, Constant Tambour, lui succède.

L'école ayant pris de plus en plus d'expansion, les grands travaux d'extension (entrepris durant la guerre) s'achèvent : deuxième classe de garçons, préaux pour les garçons et les filles.

Quelques années plus tard, le préau des garçons se transforme en classe de maternelle (institutrice : Mademoiselle Dussart) et celui des filles en dédoublement de la classe de Madame Coulon (institutrice : Mademoiselle Tournay, remplacée en 1960 par Madame Lebon).

En 1966, Monsieur Tambour et Madame Coulon sont admis à la retraite. Madame Lebon devient directrice de l'école. Monsieur Berger est le nouvel instituteur et Madame Masset institutrice maternelle.

Le nombre d'élèves diminue régulièrement et, après le départ de Madame Lebon en 1974, Monsieur Berger et Madame Masset maintiennent l'école en vie ! Pas pour longtemps car l'insuffisance de la population scolaire oblige les autorités à fermer l'école fin septembre 1976 (seule la classe maternelle se maintiendra encore un an).

Deux groupements vont recevoir l'autorisation de Monsieur Brimant, Bourgmestre, d'occuper les locaux : la chorale "La Girolle" et les nouveaux Cercles de Tennis de Table et des « 3x20 » s'y installent en 1977 après avoir effectué quelques travaux nécessaires.

D'autres groupements viendront encore occuper ces locaux par la suite dont la bibliothèque qui sera installée dans l'ancienne maison de l'instituteur.

Fin 1992, à la demande du Cercle de Tennis de Table et suite au nombre grandissant de groupements utilisateurs, l'administration communale va procéder à d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation de l'ancienne école qui portera désormais le nom de "salle communale de Loverval".

La bibliothèque communale occupe l'ancienne maison de l'instituteur. Au sous-sol de celle-ci, se trouve le Musée Marcel Collet .

14-CHAPELLE DU TRY D'HAIES

En 1980, dans le livre « Loverval, terre des Bois et des Eaux » écrit par les habitants de Loverval, Marcel Collet a interrogé Guy Capart, fils de Léon.

"Cette chapelle a été érigée vers 1923(...) Papa, homme pratique, se rappela qu'un sien cousin, architecte, avait été chargé de mission tout de suite après la fin de la guerre dès 1919, pour organiser dans le cadre du « Fonds Albert », le relogement rapide des sinistrés des régions dévastées par les combats.

De très nombreux logements préfabriqués en bois furent construits... Des chapelles avaient été prévues en attendant la construction des églises. Il s'informa et apprit que plusieurs églises étant presque achevées, certaines de ces chapelles allaient être démolies.

Avec son cousin, il fit un rapide déplacement de prospection et acquit cette chapelle. A l'époque, le conseil de fabrique était peu favorable au projet mais, finalement, le terrain fut acheté, la chapelle en pièces détachées arriva, fut montée et ce fut l'inauguration. » A la chapelle acquise au « Fonds Albert » manquait la cloche. Celle-ci fut commandée, coulée, baptisée et mise en place. Elle porte sur ses flancs l'indication de sa date de baptême et les noms de ses parrain et marraine : Elisabeth Marbais et Noël Capart. Le bénitier provient de la chapelle de la propriété de mes grands-parents."

Au fil des ans, notre chapelle eut besoin de quelques réparations et adaptations. Chaque fois, fut repris le projet initial de remplacer la chapelle en bois, provisoire par destination, par un édifice en dur. Il y eut plusieurs projets, certains très spectaculaires. Ils étaient utopiques et ne virent pas le jour. »

En 1955, alors que la démographie de Loverval croît de façon exponentielle, il est question d'agrandir les lieux de culte. La « chapelle annexe du Try d'Haies » est déclarée « vétuste et dès à présent notoirement insuffisante. »

En 1970, une étude du terrain de la rue du Calvaire est réalisée en vue du remplacement de la chapelle en bois par un édifice en dur. Il ressort du rapport de l'architecte Stampe que le terrain ne présente pas les qualités idéales : terrain trop étroit, abords pas suffisamment dégagés, places de parkings insuffisants. Le projet de construire la nouvelle chapelle sur le terrain de l'ancienne est abandonné. Néanmoins, le Conseil décide, considérant que la chapelle du Try d'Haies « ne répond pas au besoin de la population et est un danger pour la sécurité des paroissiens »(sic), de construire une église sur un autre terrain au Try d'Haies (la Fabrique d'église possède un terrain à la rue de la Jonquière)et de vendre celui de la rue du Calvaire.

La chapelle de 1923 a connu les avatars du temps. Un grand nombre de ses carreaux en quatre parties fut remplacé par de la vitre armée. Le clocheton, fragilisé par la chute d'un arbre ne put garder la cloche et la toiture à cet endroit n'était plus étanche. Le traitement de la façade au carbonyl fit disparaître la couleur d'origine, laquelle transparaît encore aujourd'hui.

Le mystère de ses origines, son aspect inhabituel pour la région, voire son esthétique, ajoute à son crédit une affection réelle de la part des habitants. Chose rare, elle recueille autant de suffrages parmi la population qui ne pratique pas la religion que les paroissiens eux-mêmes.

Source

Micheline Dufert

15-VILLAS ART DECO

On distingue deux courants dans le Modernisme :

- le Fonctionnalisme, au style dépouillé, qui rejette le répertoire décoratif et privilégie les lignes et les formes pures.
- l'Art déco qui intègre de nombreux motifs décoratifs. Le terme « Art Déco » découle de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels qui s'est tenue à Paris en 1925. L'Art Déco est très diversifié mais il se caractérise par une stylisation géométrique très élaborée.

Les deux courants ont connu un succès international.

Ces classifications, ces appellations sont là pour nous aider à communiquer mais les œuvres ne se plient pas aux catégories !

Les réalisations de Marcel Depelsenaire peuvent montrer des influences très diverses : briques et géométrie façon hollandaise, manoir anglais, modernisme. La célèbre exposition des Arts décoratifs de 1925 aura un fort impact sur son travail.

Les maisons du Chéniat reflètent son goût pour le pittoresque comme l'attestent les étranges créatures qui s'abritent dans les creux des murs ou dans les jardins. Ses petites pièces intimes reflètent quant à elles sa vision « cocooning » du home sweet home.

Entre 1930 et 1940, il travaille seul. Son architecture offre des formes moins traditionnelles, en accord avec les mouvements comme le modernisme et l'Art déco.

De nombreuses villas ont été également construites par Marcel Leborgne, qui est un grand admirateur de Le Corbusier et de Robert Mallet Stevens.

- Mallet-Stevens : "L'architecte sculpte un bloc énorme, la maison."
- Le Corbusier : "L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière".

Elles sont souvent reconnaissables à leur style "bateau".